

---

## Compte-rendu de la Commission Médico-Sociale - 10 Juin 2013 -

---

### Etaients présents :

- V. Castelain (Pilote du groupe et déléguée Nationale FN-VIH)
- M. Deschaud (TEC COREVIH IDF-Nord)
- A-S Boussard (Coordinatrice COREVIH IDF-Nord)
- S. Gentil (ACT Paris Nord Habitat et soins)
- H. Ortigoza (Pari-T)
- J. Gain (Assistante Sociale – GH Bichat)
- L. Morisset (Assistante Sociale – Hôpital Simone Veil Eaubonne)

### Excusés :

- G. Lagrange
- K. Garcia
- B. Anissa
- L. Desmurget
- E. Bouvet

### Ordre du jour :

1. Présentation du logiciel Trajectoire, un outil d'aide à l'orientation et au transfert des patients dans les structures sanitaires (SSR),
2. Présentation de NADIS, un logiciel de gestion (dossier médical du patient informatisé),
3. Lettre de cadrage du projet d'annuaire interactif de la commission médico-sociale (ressources, moyens, calendrier).

#### **1. Présentation du logiciel Trajectoire**

Utilisé par les services sociaux pour faire les demandes de prise en charge dans les structures SSR, le logiciel comporte deux parties pour chaque patient :

- Une partie médicale remplie par les médecins ou les internes.
- Une partie sur les conditions sociales et la situation administrative du patient remplie par les Assistantes Sociales (AS)

Le logiciel propose un choix de structures pour le patient en fonction des critères médicaux ou des pathologies renseignées. Il permet de faire les demandes directement auprès d'hôpitaux ou de cliniques qui ont des services de soins de suite et de réadaptation. Il permet une bonne visibilité des demandes, un suivi consultable aussi bien par les médecins que les AS. Le délai de réponse varie en fonction des situations et des périodes.

Cependant, il est noté qu'il n'indique pas toujours les structures adaptées (ex : le polyhandicap dirige vers les SSR gériatriques peu importe l'âge du patient). Toutefois, un contact téléphonique reste nécessaire pour donner des précisions et éviter des erreurs de réponses ou des refus trop rapides.

Un onglet annuaire des établissements intégrés existe mais il est peu utilisé. Les travailleurs sociaux privilégient les filières qu'ils connaissent bien mais l'annuaire permet d'élargir le choix. Les critères sociaux ne sont pas inclus dans l'annuaire, mais les AS connaissent bien les spécificités de chaque structure pour faire le choix.

Un autre inconvénient noté est la lenteur du logiciel qui est souvent due aux versions d'Internet explorer utilisées.

#### **2. Présentation du logiciel Nadis**

C'est un dossier médical informatisé spécialisé dans le suivi des patients VIH, utilisé sur Bichat et Beaujon. Il n'est pas installé sur les hôpitaux périphériques. Il offre deux utilisations différentes :

- **Une base de données complète pour chaque patient** : un dossier informatisé du patient qui permet de suivre tous les résultats des examens cliniques, les antécédents, les co-infections...
- **Une utilisation épidémiologique** : extraire des données des dossiers pour avoir une vision complète de la population séropositive sur l'hôpital.

Il y a différents onglets : examens cliniques, Résultats bio, un item situation sociale, et un item habitudes de vie. Les onglets sont utilisés essentiellement par les médecins pour qui ce logiciel est un outil de suivi essentiel, qui

peut remplacer le dossier papier. L'onglet social n'est pas rempli pour le moment par les travailleurs sociaux mais cette situation est en train d'évoluer.

### **3. Discussion sur le périmètre couvert par l'annuaire**

**Rappel de l'objectif de cette commission :** Rendre plus lisible et ce plus particulièrement pour les médecins les dispositifs d'hébergements hors SSR (LHSS, ACT, LAM, FAM).

Pour ce faire, l'idée est de construire un annuaire recensant ces différents types de logement. Celui-ci serait disponible sur le site Internet de la COREVIH et couvrirait l'ensemble du territoire de l'Île de France. Il permettrait aux professionnels de santé ou aux travailleurs sociaux de renseigner plusieurs critères (pathologie, situation maritale, lieu d'habitation...) et ainsi de trouver les types de structures correspondant le mieux à la situation du patient. Sur cet annuaire serait disponible le numéro et le mail de la structure.

La discussion relative à cet annuaire soulève un certain nombre de points :

- V. Castelain insiste sur le besoin d'une plus grande implication en amont du personnel médical. En renseignant la situation médicale du patient, ils jouent un rôle essentiel dans son orientation vers des structures médico-sociales. En effet, ce sont également les critères médicaux qui sont pris en compte pour le choix d'une structure. Or, il est noté que les situations médicales ne sont pas toujours renseignées de manière très précise.
- Les AS sont censées connaître l'ensemble des dispositifs. Cependant, certains restent mal connus (guichet unique sur le 93, LAM...). L'objectif serait de mieux diffuser l'information sur les nouvelles structures existantes. Il faudrait également s'adresser aux travailleurs sociaux qui ne travaillent pas à l'hôpital car ils sont moins amenés à connaître les structures d'hébergement existantes dans ce domaine.
- Cet annuaire ne doit pas alourdir le travail des soignants et des travailleurs sociaux. Il doit être simple d'utilisation et ne pas constituer une procédure en plus.
- Il faut qu'un tel annuaire puisse être hébergé techniquement sur le site Internet de la COREVIH. Il est indispensable de se renseigner en amont sur toutes les conditions concrètes de la réalisation de cet outil pour qu'il puisse aboutir.

**Décisions prises :**

- Il faut dans un premier temps proposer une trame, architecture de l'annuaire (qui identifierait les critères, les établissements, le territoire).
- Dans l'optique où cet outil doit coller au plus près des besoins des soignants et travailleurs sociaux il est prévu pour la prochaine fois de construire un questionnaire à destination des utilisateurs potentiels de cet outil (le contenu et les destinataires sont encore à définir).

Prochaine réunion du groupe de travail Médico-Social :

**Mercredi 10/07/2013**

(9h30 - Salle de réunion SMIT rez-de-chaussée Hôpital Bichat-Claude Bernard)